



# AVIS PUBLIC

## **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020**

**AVIS PUBLIC**, est par la présente donné en conformité avec l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, par la soussignée, Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, que :

- Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu à huis clos, le **lundi le 3 mai 2021 à 20h00**, au Centre communautaire sise au 1384 rue Principale à Saint-Valérien-de-Milton, seront déposés le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2020;

En raison des règles de Santé publique s'appliquant actuellement à la municipalité et en vertu de l'arrêté 2020-074 du 2 octobre 2020, les séances du conseil municipal doivent se tenir sans la présence du public, de ce fait, les citoyens peuvent faire parvenir leur question sur le présent avis par écrit, par courriel, à l'adresse : [caroline.lamothe@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:caroline.lamothe@mrcmaskoutains.qc.ca). Le conseil recevra et prendra compte des commentaires jusqu'à l'ouverture de la séance.

L'enregistrement de la séance du conseil et les documents relatifs à celle-ci seront disponibles sur le site internet de la Municipalité [www.st-valerien-de-milton.qc.ca](http://www.st-valerien-de-milton.qc.ca) au cours de la semaine suivant la séance.

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 22 avril 2021.

Caroline Lamothe,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, MRC des Maskoutains, certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat concernant les règlements suivants :

- Dépôt du rapport financier et du vérificateur pour l'exercice financier 2020

Que conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 22 avril 2021, à chacun des endroits suivants :

- Bureau municipal, 960 chemin Milton, Saint-Valérien-de-Milton
- 1384 rue Principale, Saint-Valérien-de-Milton

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.  
En foi de quoi, je donne ce certificat, à Saint-Valérien-de-Milton, ce 22<sup>e</sup> jour d'avril 2021.

Caroline Lamothe  
Secrétaire-trésorier